**Association des "Amis du Vexin Français"**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du samedi 11 avril 2015**

**à SAINT-CYR-EN-ARTHIES (Val-d'Oise)**

**Compte-rendu**

L'Assemblée générale ordinaire de l'association des "Amis du Vexin Français" s'est tenue le samedi 11 avril 2015 dans une salle du château de la Bûcherie à St-Cyr-en-Arthies (Val d'Oise) sous la présidence d'Etienne de Magnitot, président de l'association.

L'Assemblée Générale a été précédée le matin par la visite à 10h30 du parc du domaine du château de la Bûcherie à St-Cyr-en-Arthies guidée par l'actuel propriétaire M. Dautelle qui l'a acheté en 2010 et transformé en hôtel. 72 de nos adhérents étaient présents.

Le château actuel du XVII ème siècle a été reconstruit en grande partie après 1850 par Ambroise Firmin Didot, célèbre imprimeur et papetier qui le compléta d'une belle bibliothèque de style néo-normand.

Après la famille Firmin-Didot le domaine a été propriété des Maupoil. Elisabeth Maupoil a fait la connaissance en 1971 d'Hubert Joly du "Conseil international de la langue française (CILF)" et leur a légué ce domaine. Le CILF en a hérité en 1994 au décès de leur bienfaitrice et l'a revendu en 2010 après l'avoir occupé pendant des années.

Le parc de 60 ha de forêts d'essence variées et plaines vallonnées, avec au milieu de la perspective un jeu de cascades, a été conçu par le célèbre architecte paysagiste du XIX ème siècle Jean-Pierre Barillet-Deschamps qui a conçu également le parc des Buttes-Chaumont à Paris. Le parc recèle en autres un Platane d'orient, classé en 2014 "arbre remarquable d'Ile-de-France", de 40 m de haut, de 8,30 m de circonférence et couvrant une surface de 1 600 m². Une autre particularité est un pont en fonte imitant le végétal. De nombreuses autres constructions sont encore à restaurer : glacière, moulin, pavillon, carrières, écuries, …

Vers 12h30 le kir de bienvenue et le déjeuner ont été servis dans les salles de réception du château pour les 82 adhérents, amis et sympathisants présents.

Pendant le café Régis Deroudille nous a présenté l'histoire de la famille Didot devenue Firmin-Didot.

**🙗 🙖**

Après le déjeuner, le président Etienne de Magnitot ouvre l'assemblée générale à 14h45 en accueillant adhérents et personnalités dans une autre salle du château :

* Marc Giroud, président du PNR du Vexin Français
* Philippe Houillon, député du Val d’Oise, qui a annoncé sa venue
* François Marchon, président d'honneur des AVF
* Mme Lapchin de Poulpiquet, maire de Vienne-en-Arthies
* Mme Martine Pantic, maire de St-Cyr-en-Arthies
* Mme Nicole Mauger, compagne de notre trésorier décédé en septembre 2014
* Mme Françoise Waro, présidente de la Société historique et archéologique de Pontoise

La plupart de ces personnalités sont membres de l'association.

Pour participer à l'Assemblée générale, 83 adhérents sont présents dans la salle et ont signé la feuille d'émargement. Par ailleurs, 109 pouvoirs valides ont été reçus par le Secrétariat général.

Au total 192 adhérents sont donc présents ou représentés à cette Assemblée générale.

Le président rend hommage tout d'abord à notre regretté Pierre Street décédé en septembre 2014 qui s'est dévoué pendant des années pour les "Amis du Vexin Français" comme trésorier adjoint puis trésorier. Tous ont pu apprécier son dévouement et sa rigueur.

Il remercie ensuite les 24 administrateurs et les membres du Bureau de l'association pour leur action tout au long de l'année.

Il remercie tout particulièrement Philippe Muffang qui compte tenu de son état de santé souhaite prendre un peu de recul et quitter le conseil d'administration. Il est l'artisan du projet de classement des Buttes de Montjavoult et de la Molière.

Il remercie Monsieur et Madame Dautelle qui nous accueillent aujourd'hui dans ce château de la Bûcherie qui est un des joyaux du Vexin français et qu'ils restaurent avec goût depuis quelques années.

Le président passe ensuite la parole au Secrétaire général, Claude Rosset, pour faire le **Bilan des sorties** de l'année 2014 et présenter le programme pour 2015.

[*Le texte de ce "Bilan des sorties" constitue la partie 1 du Rapport Moral*]

Le président commence ensuite son **Rapport d'activité du président** sur l'état de l'association, ses projets, ses inquiétudes, ...

[*Le texte de ce "Rapport d'activité du président" constitue la partie 2 du Rapport Moral*]°

Le président propose ensuite de procéder au renouvellement des administrateurs.

Conformément aux statuts les mandats des 24 administrateurs sont de trois ans et le renouvellement se fait par tiers tous les ans.

⯈ Sont sortants et se représentent aujourd'hui :   
- Jean-Claude Cavard (pour 3 ans)  
- Philippe Zentz d'Alnois (pour 2 ans)  
- Monique Héron (pour 3 ans)  
- Pierre Bellicaud (pour 3 ans)  
- Claude Rosset (pour 3 ans)

⯈ Nous a quitté en septembre 2014 :  
- Pierre Street

⯈ Sont démissionnaires :  
- Philippe Muffang qui est maintenant dans une maison de retraite  
- Alexandre Durante

⯈ Sont candidats au poste d'administrateur :  
- Evelyne Le Bras qui assiste actuellement notre secrétaire général (pour 3 ans)  
- Jean-Yves Gouël (pour 2 ans)  
- Laure Hache (pour 3 ans)

Le renouvellement du conseil est mis au vote par le président et sont élus ou réélus à l'unanimité :  
- Jean-Claude Cavard, Monique Héron, Pierre Bellicaud, Claude Rosset, Evelyne Le Bras, Laure Hache pour des mandats de 3 ans  
- Philippe Zentz d'Alnois, Jean-Yves Gouël, pour des mandats de 2 ans.

Le président donne ensuite la parole à Marie-Claude Boulanger, Vice-présidente et Responsable de la communication.

[*Le texte de la communication de Marie-Claude Boulanger constitue la partie 3 du Rapport moral : "Politique de communication et stratégie de développement"*]°

Le président ouvre un débat entre les participants :

 Bertrand Rossi nous annonce que ses recours contre le PLU de Monts (Oise) et l'implantation sauvage de poteaux électriques sont maintenant en cours d'appel de Douai.

 François Marchon parle d'une nomination éventuelle comme membres d'honneur de Jacques Grimbert, Jean-Jacques Guillambert et Philippe Muffang qui ont bien servi l'association. La décision sera à prendre par le conseil d'administration.

 En ce qui concerne l'extension de la zone d'activités de la Demi-lune à Magny-en-Vexin il est précisé que la CDNPS (Commission Départementale de la Nature, des paysages et des Sites) n'a qu'un rôle consultatif alors que la CDAC (Commission Départementale d'Action Commerciale) a, elle, a un rôle décisionnel. François Marchon précise que pour ce projet la CDAC a déjà donné un avis favorable il y a un an environ.

 François Marchon explique aussi que le domaine de la Bûcherie où nous sommes a été légué par Mme Maupoil, qui n'avait pas d'héritier, au CILF (Conseil International de la Langue Française). Il a lui-même participé aux travaux du CILF pendant 20 ans pour l'établissement du dictionnaire de la partie agricole.

 Une question est posée sur l'opportunité pour l'environnement de construire une station d'épuration dans la vallée de la Troesne en terre agricole.

 Une question est aussi posée concernant la construction d'un abri de jardin de 17 m² à Montjavoult qui pourrait être un habitat déguisé !

 Claude Legout estime quant à lui que le projet de grand gabarit de l'Oise ne pose pas de problème majeur à notre Vexin, que le fret ferroviaire est à étudier et qu'il ne faudrait pas oublier la lutte pour les abeilles.

Le président passe ensuite la parole à Philippe Houillon.

Celui-ci explique que le Vexin Français est particulièrement à l'honneur :

- Le Pôle de Police Judiciaire (PPJ) avec en particulier les locaux de l’IRCGN (Institut de Recherche Criminelle de la Gendarmerie Nationale) va s'installer à Pontoise.

- Le Vexin Français a reçu le label "Pays d'art et d'histoire", ce qui entrainera une collaboration avec la ville de Pontoise.

Il aborde ensuite les problèmes qui se posent actuellement dans le Vexin français :

- **L'extension de la zone d'activités de la Demi-lune avec le Super U à l'entrée de Magny-en-Vexin**

C'est bien tard pour réagir car la CDAC a statué depuis plusieurs mois et le délai de recours à la CNAC est passé.

La ville est propriétaire du terrain.

Mais d'autres actes doivent suivre, la forme authentique de l'acte de vente, puis le Permis de Construire, …

Les actions éventuelles à engager sont à étudier sérieusement.

- **Ligne ferroviaire Le Havre-Paris et tronçon dit "Serqueux-Gisors"**

C'est un tronçon du nouvel itinéraire de fret ferroviaire Le Havre-Région Parisienne équipé pour renforcer la ligne existante suivant la vallée de la Seine et créer une capacité supplémentaire. Ce nouvel itinéraire traverse Pontoise.

C'est un projet de 250 M€ dont RFF n'aurait pas encore le financement mais pour lequel les travaux importants sont déjà engagés. L'enquête publique a été reportée d'un an à cet été 2015.

Cet itinéraire est prévu pour des trains de 750 à 1 000 m de long à raison de 24 trains par 24 heures, jour et nuit.

Les impacts sonores seront mesurés, pas les vibrations. Actuellement rien n'est prévu pour les mesures compensatoires. Des murs anti-bruit défigureraient l'environnement.

Est-ce un Projet d'Intérêt Général ? L'ABF a-t'il donné son accord ?

Le président passe ensuite la parole au trésorier, Régis Deroudille, qui présente son **Rapport financier**, et projette les comptes financiers de l'association sur l'écran.

[*Le rapport financier, les comptes 2014 et le projet de budget 2015 joints font l'objet d'un document séparé et annexé*]

 Pour répondre à une question sur les faibles adhésions des mairies, il est précisé qu'une lettre spécifique leur a été envoyée en 2014. Aucun retour.

 François Marchon précise que les comptes doivent intégrer des provisions pour frais en particulier pour le recours contre Calcia.

Les participants n'ayant plus de questions, le président demande ensuite à l'Assemblée générale d'approuver le Rapport moral et le Rapport financier avec leurs annexes.

N'ayant ni vote contre, ni abstention, l'Assemblée générale approuve donc à main levée et à l’unanimité des adhérents présents et représentés le Rapport moral du président avec les communications annexées du secrétaire général Claude Rosset et de la vice-présidente, Marie-Claude Boulanger, ainsi que le Rapport financier, les comptes 2014 et le projet de budget 2015 présentés par le trésorier, Régis Deroudille.

Tous les sujets ayant été épuisés, le président clôt l'assemblée générale vers 17h00 en remerciant tous les participants et intervenants.

⌘⌘⌘⌘⌘

DOCUMENTS ANNEXES

 Rapport Moral du président Etienne de Magnitot complété des communications du secrétaire général Claude Rosset et de la vice-présidente Marie-Claude Boulanger.

 Rapport Financier du trésorier Régis Deroudille incluant les comptes 2014 et le projet de Budget 2015.

le secrétaire général le président

Claude Rosset Etienne de Magnitot